



COMPTE RENDU DU CHSCT DU 18 JUIN 2013

Délégation CGT : France Urgon

En début de séance il a été demandé au président des nouvelles d'une collègue en arrêt de travail depuis plusieurs mois suite à une tentative de suicide. Le président nous répond qu'elle est toujours en arrêt de travail.

Plusieurs cas d'arrêts de travail prolongés nous font penser qu'à la DGFIP et même en Indre et Loire, il y a de la souffrance au travail.

Mais ce point n'était pas à l'ordre du jour...

Bilan des réunions préparatoires (deux réunions et un groupe de travail "courrier")

- Dossier du transfert des fonds
- Implantation du service Sirhius en expérimentation :

le projet initial proposé par notre administration a été refusé catégoriquement par l'ensemble des représentants des personnels. Ce projet consistait à implanter ce nouveau service en 3 points, au rez de chaussée de Béranger (le patio, l'actuelle "cuisine", un bureau). Ce projet était incohérent, entraînait des bouleversements dans les habitudes de la majorité du personnel de Béranger, rendait la salle repas prévue dans l'hôtel particulier inaccessible pour toute personne handicapée ou souffrante.

La parité syndicale a obtenu que ce nouveau service prenne la place de l'actuel service logistique qui, lui, sera installé dans la salle du patio. Tout cela pour un moindre coût, avec la compréhension de nos collègues de la logistique et leur accord. Ainsi, le coin repas de Béranger est préservé. N'oublions pas que SIRHIUS est une expérimentation. Mais nul n'a confirmé le temps que durerait cette expérimentation.

Le président s'est félicité de la qualité du dialogue social concernant ce projet Sirhius.

- Suivi des registres Hygiène, Sécurité par M. Colas notre nouvel assistant de prévention : Il a pu prendre en compte les dernières demandes des registres Hygiène et Sécurité.

Les registres seront actualisés (suivi des demandes). M. Colas fait remarquer qu'une confusion est faite parfois entre les registres et les cahiers sécurité. D'ici l'automne les unités seront dotées de registres normalisés.

Lors de la réunion préparatoire, la liste des demandes a été étudiée et bon nombre d'actions à mener étaient réalisées.

Les dernières en date : à Ste Maure, pose de goulottes, au CHU, les dévidoirs à papier demandés entrent dans le cadre d'un marché avec le CHU, à Luynes les torchons seront remplacés par un sèche-mains.

Actualité de l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail)

L'inspecteur nous détaille le guide sur l'amiante résultant du CHSCTM.

Les administrations financières ont décidé d'aller plus loin que la loi.

Recherche amiante avant travaux : réalisée par une entreprise spécialisée (carottages envoyés à des laboratoires)

Tous les 3 ans le dossier amiante doit être remis à jour. Il s'agit là d'une surveillance visuelle. Les administrations financières ont choisi de missionner une entreprise experte pour cette surveillance. La charge financière de ce suivi revient au département.

Les matériaux amiantés sont classés en catégories sur des listes A ou B. Les entreprises intervenant sur des sites amiantés doivent détenir des certifications spéciales.

L'administration fait le choix de faire enlever tout matériau considéré dégradé par un organisme habilité ou d'agir sur le matériau, suivant ce qu'il est possible de faire.

Sur un site, les endroits amiantés doivent être signalés par apposition d'étiquettes ou affichage d'un plan détaillé. Ce signalement par étiquetage ou affichage de plan est obligatoire.

Pour les locaux dont l'administration n'est que locataire, le propriétaire doit transmettre une fiche spécifique avec les préconisations

Avant un désamiantage, l'inspecteur du travail doit intervenir.

Au Champ Girault, au service CDIF, une dalle s'est décollée montrant une dégradation et déjà recollée par un matériau amianté. L'entreprise venue inspecter a considéré qu'il n'y avait pas de danger car le matériau ne s'effrite pas, le danger ne pouvant venir que d'une dispersion dans l'air de fibres amiantées.

L'inspecteur ajoute qu'un matériau est considéré dégradé lorsque la dégradation atteint 10 % de la surface totale.

Pour les personnels : c'est le médecin de prévention qui est chargé de suivre les agents à risque, et de dépister les agents atteints.

La visite consiste en un scanner thoracique, mais attention aux coûts, la prise en charge découle du budget local.

Dans notre département, il n'y a aucun cas d'agent amianté par accident contrairement à d'autres départements. La population douanière sur les ports est une population à risque car les bateaux sont très amiantés.

Pour le médecin de travail, le suivi n'est pas très aisé car les agents à risque ne voient pas la nécessité du scanner thoracique et les retraités, en majorité, ne se présentent plus.

Actualité du médecin de prévention

- Visite pour ESI, DISI
- Ministère de la culture
- Pour le CHSCT : visites de postes,
- Participation au groupe de travail " service courrier "
- Suivi de l'aménagement d'un poste à Loches pour un agent (ergonome, services spécialisés, centre spécialisé de Ballan Miré, prêt de matériel ...).

Formation au " management " pour les agents d'encadrement

Dans notre département, une centaine de cadres A ont un rôle d'encadrement.

A la lumière de l'expérience positive vécue dans certains départements, il est décidé pour cette année de tenter une formation pour une dizaine de cadres

Cette formation se déroule sur 2 jours. Son coût est budgétisé par le CHSCT à hauteur de 2500 €. Son objectif pédagogique est de savoir repérer, évaluer les risques et construire une démarche de prévention afin d'améliorer la qualité de vie professionnelle.

Les représentants des personnels au CHSCT demandent une restitution du bilan de cette formation

Aménagement du local transfert de fonds à Béranger

La direction avait une problématique à résoudre, à savoir l'organisation du transport de fonds de la trésorerie municipale.

Ce poste va déménager et l'installation au Champ Girault pose question quant aux dégagements de fonds importants car ils concernent la régie des horodateurs de la ville de Tours. Il faut ajouter à cela la réglementation sur la sécurité qui se durcit au niveau des sociétés de convoyeurs.

La direction a donc conçu le projet d'installer Bd Béranger un local dédié au traitement de ces fonds.

L'actuel local " technique " des agents du service logistique sera transformé en chambre forte où les agents de la ville viendront déposer la récolte des horodateurs. La société " convoyeur " viendra chercher les dépôts et les transportera jusqu'à Blois où se fera le tri, mise en sacs et dépôt à la banque de France.

La sécurité sera assurée par la mise en place de caméras, d'une porte blindée formant un sas (trappeur convoyeurs) par laquelle passeront les convoyeurs, sans avoir à emprunter la voirie.

Les travaux devraient débuter fin juin.

Il a été demandé qu'une information soit faite pour les agents travaillant Bd Béranger pour éviter l'effet de surprise de la mise en place de cette installation.

La direction nous assure qu'il n'y aura aucun lien entre ces caméras (4 ou 5 filmant sans cesse, enregistrement effaçable périodiquement) et les " pointeuses ". Les fumeurs pourront continuer à sortir, il n'y aura pas de fichage !

Installation de la plate forme SIRHIUS bd Béranger

L'implantation, au 1^{er} septembre, de ce nouveau service expérimental a été acceptée par les organisations syndicales après que la direction ait modifié le projet d'installation.

Le président a salué en début de séance la qualité du dialogue social.

Ce qui va changer : le service logistique, l'installation du secrétaire CHSCT et de l'Assistant de Prévention dans l'actuel bureau MGEFI, les conseillers MGEFI seront logés à l'hôtel particulier.

La salle " restauration " reste où elle est.

L'occupation du patio va demander d'aménager la salle nord de l'Hôtel particulier pour servir de salle de réunion.

Affranchissement centralisé : expérimentation sur l'agglomération de Tours

Par souci d'économie, notre département expérimente l'affranchissement centralisé. Il faut organiser la récolte du courrier à mettre sous pli et à affranchir dans les postes de Tours.

Une machine à mettre sous pli sera louée, elle est attendue pour le 8 juillet prochain.

Un groupe de travail composé, au fil des dates, des chefs de service, membre CHSCT, agents concernés, le médecin, s'est réuni plusieurs fois. Après concertation, il est décidé d'implanter ce service Bd Béranger, lieu plus fonctionnel et sécurisé, le Champ Girault présentant plusieurs inconvénients : accès difficile, bruit, zone de multiples passages...

Une salle attenante au patio recevra après l'installation de vélux (apport de lumière nécessaire) la machine à mettre sous pli.

Dans l'actuelle salle de courrier, sera installée la machine à affranchir. Une ouverture sera créée dans cette salle. Il s'agit d'une porte ouvrant sur le couloir, pour accéder facilement d'une salle à l'autre, sans faire de détour.

L'équipe courrier sera composée des agents de service de Béranger, ils seront aidés d'un agent de l'accueil qui se déplacera du Champ Girault. Les collègues de l'accueil au Champ Girault ont souhaité conserver leur polyvalence. Cette équipe sera encadrée par M. Frémondeau promu en catégorie B.

Parmi les agents techniques, l'un d'entre eux restera disponible pour toutes les autres interventions techniques nécessaires dans les services du département.

Le courrier à mettre sous pli et à affranchir sera récolté lors d'une tournée effectuée avec un véhicule de l'administration. M. Marquet a effectué un test et déjà il a pu être proposé un protocole à l'équipe.

Aspects techniques :

- Bruit : il sera inférieur à 75 décibels. Le médecin précise que 70 décibels sont acceptables. L'environnement doit permettre de la concentration.
- Manutention : tout sera de plain pied, à Béranger. Les " bannettes " auront un poids de 7 à 9 kg (comme à la Poste). Les bannettes circuleront d'une machine à l'autre à l'aide de " chariot à étages " (idem à la Poste)
- Le courrier contenu dans les sacs " récoltés " dans les postes sera posté à J+1. Notre direction détient 2 véhicules, un troisième " électrique " pourrait être acquis. La Poste viendra chercher le courrier à Béranger.
- La CGT a demandé que soit étudiée la possibilité d'octroyer une prime à nos collègues qui pourrait s'apparenter à celle que nos anciens collègues du " façonnage " percevaient. Le Directeur s'informerait auprès de la Direction Générale.

Visites de postes du CHSCT

Les règles de fonctionnement du comité prévoient qu'une délégation des membres CHSCT peut être composée pour visiter les postes ou les services.

L'inspecteur explique que ces visites doivent avoir un objet précis, elles peuvent être généralistes ou ciblées. Ces visites doivent faire l'objet d'un compte rendu présenté en séance plénière. La délégation est composée du Président ou son représentant et d'un ou plusieurs représentants des personnels.

Il a donc été décidé de prévoir une visite généraliste de cette délégation à Bléré.

Une autre aura lieu au plus vite à la Paierie, qui a connu des infiltrations d'eau lors des fortes pluies tombées ces derniers jours. Enfin Béranger, sera programmé plus tard, après que les différents travaux d'aménagement seront terminés, il s'agira alors de définir une visite ciblée.

La composition de la délégation est à définir.

Budget

Il a été débattu les nouvelles propositions pour un montant total de 40638,12€, en voici les principales :

- Formation en direction des cadres " management, risques psychosociaux "
- La climatisation aux Domaines est toujours au stade d'une expertise d'ensemble, non chiffrée à ce jour
- Système antidérapant au Champ Girault
- Acquisition de fauteuils, tous services
- Écrans 22 pouces
- Paroi feuilletée à St Pierre
- Prises électriques sécurisées pour tous services
- Création des puits de lumière pour le nouveau service courrier
- Plan d'évacuation, création plan intervention
- Diagnostic plomb avant les travaux au Champ Girault (rez de chaussée, 1^{er} étage)
- Pupitres de saisie pour expérimentation
- Armoires au CDIF de Chinon
- Placard de rangement à Langeais
-

Pour ces deux derniers points, la CGT s'est abstenue considérant que ces achats n'entrent pas dans le champ d'action du CHSCT .

La même opération est envisagée à Bléré. La décision sera définitive après la visite de la délégation.

Pour Béranger il était envisagé d'ajouter des dévidoirs papier pour les toilettes. La consommation de papier pose problème et il semble que le papier toilette soit détourné de son objet, utilisé comme essuie mains.

Ce projet est remis car il incomberait à la société de nettoyage d'installer ces dévidoirs qui changeraient avec tout nouveau titulaire du marché. Avant toute décision définitive, le service logistique mènera une enquête sur le sujet.

Il sera revu avec la trésorerie de Loches la possibilité d'installer une fontaine à eau.

Les fauteuils, au Champ Girault, seront nettoyés. Il reste à en dénombrer les éléments, le coût est de 2.75 € pièce.

Enfin, pour installer une visionneuse à l'entrée de la trésorerie de Vouvray il faudra se rapprocher du propriétaire car cette pose toucherait l'espace privé.

Il est demandé : une réfection de la cuisine au SIP d'Amboise, l'aménagement du poste d'un agent de grande taille, améliorer l'éclairage de l'accueil car il y a un effet réfléchissant, le vitrage à matérialiser pour éviter les chocs.

La boîte aux lettres a été jugée trop basse par les agents. Mais il n'est pas possible de modifier cette installation.

Alarme au Champ Girault

Un début d'incendie s'est déclenché dans le local de l'alarme incendie !

L'alarme ne s'est donc pas déclenchée. L'évacuation a été faite par les responsables de la sécurité suite à l'alerte donnée par les techniciens venus pour réparer.

Les agents ont pu reprendre le travail après que les pompiers aient considéré que tout danger était écarté.

Il se pose la question du déclenchement de l'alarme, la sirène. Cet immeuble comprend 3 centrales incendie autonomes reliées entre elles.

Ce système de sécurité géré par la Préfecture est à changer. La Préfecture souhaite une opération regroupant les 3 administrations du centre. En 2014, les crédits seront certainement alloués pour changer cette installation datant de 1998.

Pour l'heure, l'achat de la carte est à prévoir.

Divers

Horaires décalés au CPS : ce choix ne relève pas du CHSCT. C'est un projet national avec des normes nationales. Mais quel impact sur les conditions de travail ?

Pour Montbazou : La Direction, contrairement à ce qu'elle avait annoncé, ne s'est pas rendue dans le poste considérant qu'il relève du rôle du responsable de communiquer les informations aux agents. La réponse des politiques est toujours attendue.

Pour la CGT, France Urgan